

Procès-verbal

Le président ouvre l'Assemblée générale des Scouts et Guides de France.

Nombre de votants présents à l'Assemblée générale :

Sur 1228 droits de vote, 1003 votants ont été désignés conformément aux statuts et 822 émargements ont été comptés au 9 mai le matin. Au cours de la journée, les émargements supplémentaires enregistrés ont porté ce nombre à 883 dont 209 pouvoirs.

Le 9 mai au matin, 770 votants étaient présents dans l'assemblée.

Approbation du rapport moral et d'activité

Présentation du rapport moral par la Déléguée générale, celui-ci est mis au vote,

Suffrages exprimés : unanimité moins 2 votes « contre » et 4 abstentions.

Le rapport est adopté

Résolutions financières et budgétaires

Le rapport financier est présenté par Michel Muller, trésorier, Tanguy Claquin, trésorier adjoint.

Le rapport des commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes indiquent que les comptes de l'association donnent une image fidèle et sincère de sa situation financière et de son patrimoine.

Résolution n° 1 – Approbation des comptes 2013-2014

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

- la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2014 de l'association Scouts et Guides de France,
- la lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes,

approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes annuels (bilan, compte de résultat, compte d'emploi des ressources de la générosité du public (CER) et annexes) arrêtés au 31 août 2014, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. Elle donne aux administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Suffrages exprimés : unanimité moins 5 votes « contre » et 46 abstentions.

Résolution adoptée

Procès-verbal

Résolution n° 2 – Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat excédentaire de 2 132 561€ aux réserves.

Suffrages exprimés : unanimité moins 10 votes « contre » et 105 abstentions.

Résolution adoptée

Résolution n° 3 – Affectation des fonds propres

Pour une meilleure lisibilité de notre bilan par nos différents partenaires, nous proposons de réaffecter les fonds propres de la façon suivante (le montant total des fonds propres restant inchangé soit 24 756 864€) :

FONDS ASSOCIATIFS - 12 625 743€

• Fonds associatifs	64 960€
• Patrimoine intégré de l'échelon national	1 636 788€
• Patrimoine intégré de l'échelon territorial	6 797 797€
• Dation	4 126 198€

RESERVES – 12 131 121€

• Réserve spéciale	1 281 121€
• Réserve d'exploitation	2 000 000€
• Réserve ouverture & Europe/international	500 000€
• Réserve nouvelle cotisation	750 000€
• Réserve groupes et territoires	7 600 000€

Suffrages exprimés : unanimité moins 2 votes « contre » et 55 abstentions.

Résolution adoptée

Résolution n° 4 – Approbation du rapport spécial (conventions réglementées)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, prévu par l'article L 612-5 du Code du Commerce, au titre de l'exercice clos le 31 août 2014, approuve ce rapport.

Suffrages exprimés : unanimité moins 3 votes « contre » et 41 abstentions.

Résolution adoptée

Procès-verbal

Résolution n° 5 – Orientations budgétaires

L'Assemblée Générale décide de fixer les priorités suivantes pour l'exercice 2015-2016. Ces priorités seront réparties entre les budgets des trois échelons (local, territorial et national) en fonction de leurs responsabilités propres dans l'Association. La notion de faire mieux avec le juste nécessaire est un état d'esprit qui anime la réflexion de chaque responsable budgétaire.

1/ Orientations pour le budget de fonctionnement

Pour le développement pérenne de l'association l'Assemblée Générale demande à chaque échelon d'assurer un équilibre de son exploitation, hors éléments exceptionnels. L'Assemblée Générale demande à chaque groupe, chaque territoire et à l'échelon national de traduire son plan d'action en un budget prévisionnel en opérant des choix de consommation raisonnés, efficaces, modestes et cohérents avec les objectifs du Mouvement.

2/ Orientations pour le budget d'investissement

L'Assemblée Générale décide de porter à 1 900 000€ l'enveloppe totale d'investissement fixée pour l'exercice 2014-2015, par constat des ressources externes obtenues et d'un complément d'enveloppe en plus de l'enveloppe de 1 227 000€ déjà votée l'année dernière en AG.

L'Assemblée Générale décide de fixer une enveloppe d'investissement nette de subventions de 1 000 000 € pour l'exercice 2015-2016 dans le cadre d'un plan pluriannuel. Cette enveloppe annuelle est augmentée des ressources externes affectées à des investissements, et de l'éventuelle part des investissements 2014-2015 non consommés.

Le texte de la résolution intègre un amendement proposé par le territoire Artois (voté à l'unanimité moins 67 votes « contre » et 50 abstentions).

Suffrages exprimés sur la résolution amendée : unanimité moins 4 votes « contre » et 46 abstentions.

Résolution adoptée

Résolutions immobilières

Résolution n°6 - 1 / Legs ROUET (Indre et Loire)

Par courrier en date du 1er août 2014, Maître DAGES nous a indiqué qu'aux termes d'un testament olographe en date du 28 novembre 2006, Monsieur ROUET, décédé le 31 mai 2014, a institué l'association "SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE" légataire universel.

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 31 janvier 2015, a accepté le legs de Monsieur ROUET.

Procès-verbal

Les fonds provenant de ce legs seront affectés aux fonds propres de l'association.

Il est demandé à l'Assemblée Générale de ratifier cette décision.

Résolution n°6 - 2 / LA CHAPELLE SUR ERDRE (Loire-Atlantique) - Dévolution d'un local

L'Association Immobilière Dugommier met à disposition des SCOUTS ET GUIDES DE France, depuis de nombreuses années son local sis à LA CHAPELLE SUR ERDRE (44), rue de la Bavière, cadastré section BN numéro 444 pour une contenance de 12a 73ca. Il est occupé par le territoire Atlantique-Vendée, qui y tient ses réunions et y stocke son matériel.

L'Association Immobilière Dugommier a fait part de sa décision de dévolution du bien immobilier au profit des "SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE".

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 11 avril 2015, a accepté la dévolution de l'Association Immobilière Dugommier.

Il est demandé à l'Assemblée Générale de ratifier cette décision.

Résolution n°6 - 3 / SAINT BARTHELEMY D'ANJOU (MAINE ET LOIRE) - signature d'un bail emphytéotique

L'Association a installé des locaux préfabriqués sur un terrain situé sur la commune de SAINT BARTHELEMY D'ANJOU (49180), 2 rue de Pellerinière, mis à disposition par la mairie.

Suite à l'incendie de l'été 2013, l'association a financé des travaux importants et il a été constaté que la situation juridique de ce bien n'était pas pérenne.

Après discussion, la mairie a proposé de signer un bail emphytéotique pour une durée de 30 ans.

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 11 avril 2015, a approuvé la signature d'un bail emphytéotique de 30 ans.

Il est demandé à l'Assemblée Générale de ratifier cette décision.

Résolution n°6 - 4 / VAL FLEURY (NOUVELLE CALEDONIE) - signature d'un bail emphytéotique

Les Scouts et Guides de France en Calédonie ont à leur disposition un terrain situé à Val Fleury d'une trentaine d'hectare en fond de vallée, qu'ils utilisent depuis leur création en 1933.

Ce terrain est un don d'un particulier à l'Eglise de Calédonie au profit de la jeunesse et, en particulier, pour les activités de scoutisme. Ce sont les Scouts et Guides de France qui l'utilisent et ils y ont effectué de nombreuses constructions.

Procès-verbal

Il a été constaté qu'aucun bail n'avait été signé. Des travaux importants devant être engagés, il est nécessaire de régulariser la situation et de signer un bail emphytéotique.

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 11 avril 2015, a approuvé la signature d'une convention de bail à long terme.

Il est demandé à l'Assemblée Générale de ratifier cette décision.

Résolution n°6 – 5 / JAMBVILLE – transfert de propriété

L'association Scouts et Guides de France est actuellement détentrice de 15 990 parts sur 16 000 parts de la « SCI du Château de Jambville ». Cette SCI avait été créée par le précédent propriétaire du domaine, avant l'acquisition de la propriété de Jambville par les Scouts de France. En 1952, les Scouts de France ont acquis ce bien, grâce à une souscription nationale lancée auprès des adhérents du mouvement, en achetant les parts de la SCI du Château de Jambville, la propriété étant restée restant juridiquement portée par cette SCI.

Pour simplifier la gestion de l'association, une dissolution-confusion de la SCI du Château de Jambville avec l'association Scouts et Guides de France est proposée. Cette opération juridique vise à réintégrer l'ensemble immobilier qu'elle détient au sein de l'association Scouts et Guides de France.

Il est demandé à l'Assemblée Générale d'approuver l'opération de dissolution-confusion de la SCI du Château de Jambville avec l'association Scouts et Guides de France et de donner mandat au Président et à la Déléguée Générale, s'ils estiment que les conditions sont réunies, pour la mener à bien dans les conditions juridiques et fiscales qui leur paraîtront les meilleures. Ce mandat expirera au plus tard le 30 avril 2016, avant l'Assemblée générale 2016.

Aucun membre ne s'opposant à un vote unique pour ces cinq résolutions, il est procédé au vote des résolutions 6-1 à 6-5.

Suffrages exprimés : unanimité moins 3 votes « contre » et 9 abstentions.

Les résolutions sont adoptées

Autres résolutions

Résolution n°7

Conformément à l'article 10 de ses statuts, le Conseil d'Administration a coopté en décembre 2014 Isabelle de Gaulmyn pour pourvoir à la cessation de mandat d'administrateur de Christophe Pierrel.

Le mandat qu'avait celui-ci expirant en AG 2016, le mandat d'Isabelle de Gaulmyn expirera à cette date.



Isabelle de Gaulmyn a suivi les cours de Sciences-Po et opté pour le journalisme. Elle a d'abord travaillé dans le domaine économique aux Echos et à La Tribune, puis au sein du service politique de La Croix. De 2005 à 2009, elle a passé cinq ans à Rome comme correspondante de ce journal, puis en a dirigé le service Religion et y a notamment suivi les évolutions de notre mouvement. Elle a été ensuite responsable du site La Croix.com et est depuis février 2015 rédactrice en chef du journal La Croix. Spécialisée dans l'étude du Vatican, elle intervient souvent dans différents médias. Elle est l'auteur de biographies de Benoît XVI et du pape François.

Procès-verbal

L'Assemblée Générale ratifie la nomination d'Isabelle de Gaulmyn comme membre du Conseil d'Administration des Scouts et Guides de France, avec un mandat expirant à la date de l'Assemblée générale 2016.

Suffrages exprimés : unanimité moins 0 votes « contre » et 31 abstentions.

Résolution adoptée

Résolution n°8 – Plan d'orientation

Trois amendements sont proposés sur le plan d'Orientation :

Amendement N° 1, proposé par le territoire Champagne Nord

Orientation 1 : Faisons grandir le mouvement, par les groupes, avec les chefs et les cheftaines

Accompagner les chefs et cheftaines dans leur formation et leur progression, de manière personnalisée

- Dans les groupes, proposons dans la simplicité l'expérience du scoutisme aux nouveaux chefs, cheftaines et responsables, et accompagnons leur démarche d'engagement.
- Donnons le goût et le plaisir de l'engagement en développant dans les groupes des relations de convivialité épanouissantes pour chacun.
- Mettons en place dans les équipes de groupes, avec l'appui des territoires, un suivi individualisé de la progression des chefs ; dans les groupes et territoires, formons davantage à l'accompagnement des chefs et cheftaines.

L'amendement n°1 est présenté, soumis au vote et adopté

Suffrages exprimés : unanimité moins 83 votes « contre » et 83 abstentions.

Amendement N° 2, proposé par le territoire Val d'Yvelines

Orientation 2 : Partageons le scoutisme avec des jeunes de tous horizons

Dans chaque groupe,

- Elaborons des projets de groupe annuels qui comportent une action de développement vers de nouvelles familles, de nouveaux publics, avec l'appui du territoire et de partenaires ;
- Faisons vivre aux scouts et guides la rencontre et le dialogue avec d'autres jeunes différents d'eux : au sein du mouvement, en Scoutisme Français, avec d'autres mouvements et en dehors du scoutisme ;
- Encourageons et développons les ouvertures internationales et inter-religieuses au sein des réseaux du scoutisme français et mondial, pour proposer aux jeunes et aux adultes du mouvement l'expérience de l'accueil de l'autre avec ses différences et l'approfondissement de leurs spiritualités.

L'amendement n°2 est présenté, soumis au vote et refusé,

Suffrages exprimés : unanimité moins 62 votes « pour » et 72 abstentions.

Procès-verbal

Amendement N° 3, proposé par le territoire Champagne Nord

Orientation 2 : Partageons le scoutisme avec des jeunes de tous horizons

- Soutenir le développement spirituel de tous les jeunes et responsables dans leur diversité
- Avec des partenaires, localement dans nos communautés, au sein de l'Église de France et du monde, menons une réflexion active pour mieux accueillir les diversités de la société en Église et témoigner de l'Évangile jusqu'à ses « périphéries » ;
- Renforçons la formation des chefs, cheftaines, responsables pour mieux susciter le questionnement spirituel des jeunes et mieux y répondre ;
- Dans le respect du cheminement spirituel de chacun, proposons aux jeunes et aux adultes des chemins de foi vers Jésus-Christ ; facilitons et donnons sens à la rencontre inter-religieuse.

L'amendement n°3 est présenté, soumis au vote et refusé,

Suffrages exprimés : unanimité moins 95 votes « pour » et 80 abstentions.

Le plan d'orientation intégrant l'amendement N°1 est soumis au vote et adopté, (version définitive du texte en annexe du procès-verbal),

Suffrages exprimés sur la résolution amendée : unanimité moins 8 votes « contre » et 13 abstentions.

Résolution adoptée

Résolution n°9 – Cotisations

La nouvelle grille de cotisation mise en place en 2013-2014 et son mode de mise en œuvre ont bien été accueillis dans l'ensemble des territoires. Elle répond ainsi au souci d'avoir une meilleure modulation de la cotisation en fonction des revenus des familles. D'autre part, la cotisation à 20€ pour les responsables, a facilité la participation financière de chacun.

Toutefois, le modèle mis en place demande à être ajusté au plan financier. En effet, à effectif égal, le montant des cotisations perçues a été inférieur aux prévisions d'au moins 500 000€, mettant ainsi en déséquilibre le budget de l'échelon national.

Pour retrouver un niveau de cotisations assurant la pérennité de l'équilibre financier pour les charges fixes du Mouvement sur un périmètre équivalent à celui de 2013-2014, il est proposé à l'Assemblée Générale de revoir le tarif des cotisations tout en confirmant l'objectif de solidarité qui lui est associé.

Procès-verbal

Proposition n°1

Quotient familial des impôts (Plancher / Plafond)	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
	de 0 à 9600	de 9601 à 16800	de 16801 à 26400	+ de 26400

Adhésions ouvrant droit à un reçu fiscal

Adhésion 1er et 2ème jeune adhérent d'une même famille	20,00 €	56,00 €	100,00 €	136,00 €
Adhésion à partir du 3ème jeune adhérent d'une même famille	20,00 €		56,00 €	100,00 €
Adhésion Responsable				20,00 €
Adhésion aux Activités Scoutes de Proximité				Gratuit

Adhésions n'ouvrant pas droit à un reçu fiscal

Groupe étranger en France (Responsable & Jeune)	10,00 €
Groupe français à l'étranger (Responsable & Jeune)	10,00 €
Outre-Mer (Responsable et jeune)	10,00 €

Proposition n°2

Quotient familial des impôts (Plancher / Plafond)	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
	de 0 à 9600	de 9601 à 16800	de 16801 à 26400	+ de 26400

Adhésions ouvrant droit à un reçu fiscal

Adhésion 1er et 2ème jeune adhérent d'une même famille	20,00 €	58,00 €	100,00 €	130,00 €
Adhésion à partir du 3ème jeune adhérent d'une même famille	20,00 €		58,00 €	100,00 €
Adhésion Responsable				24,00 €
Adhésion aux Activités Scoutes de Proximité				Gratuit

Adhésions n'ouvrant pas droit à un reçu fiscal

Groupe étranger en France (Responsable & Jeune)	10,00 €
Groupe français à l'étranger (Responsable & Jeune)	10,00 €
Outre-Mer (Responsable et jeune)	10,00 €

Afin d'assurer la stabilité de ressources pour le financement de la structure du mouvement, l'impact éventuel de l'évolution de la grille sur la moyenne de cotisation constatée par adhérent sera évalué chaque année, et pourra le cas échéant donner lieu à une adaptation annuelle de la grille de cotisation.

Le montant de l'abonnement aux revues du Mouvement, non compris dans le montant de la cotisation, est de **7 euros**. Cette somme n'est pas prise en compte pour l'établissement du reçu fiscal.

Un amendement est proposé par le territoire de l'ARTOIS : Remplacer l'option 2 par une option 2bis. Dans l'option 2 bis, l'ensemble des adhérents participe à l'effort de réajustement, avec un même tarif de 22 € pour les responsables et pour les familles en QF1 (au lieu de respectivement 24€ et 20€ dans l'option 2).

Les autres tranches de cette option 2 bis seraient identiques à celles de l'option 2

Proposition n°2 **2bis**

Quotient familial des impôts (Plancher / Plafond)	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
	de 0 à 9600	de 9601 à 16800	de 16801 à 26400	+ de 26400

Adhésions ouvrant droit à un reçu fiscal

Adhésion 1er et 2ème jeune adhérent d'une même famille	22,00€	58,00 €	100,00 €	130,00 €
Adhésion à partir du 3ème jeune adhérent d'une même famille	22,00€		58,00 €	100,00 €
Adhésion Responsable				22,00€
Adhésion aux Activités Scoutes de Proximité				Gratuit

Adhésions n'ouvrant pas droit à un reçu fiscal

Groupe étranger en France (Responsable & Jeune)	10,00 €
Groupe français à l'étranger (Responsable & Jeune)	10,00 €
Outre-Mer (Responsable et jeune)	10,00 €

Procès-verbal

L'amendement visant à l'introduction d'une proposition 2 bis est présenté, soumis au vote et refusé,

Suffrages exprimés : 264 « pour », 331 votes « contre » et 118 abstentions.

la proposition 1 de la résolution 9 est présentée et soumise au vote,

Suffrages exprimés : 529 « pour », 96 votes « contre » et 50 abstentions.

La proposition 1 de la résolution 9 est adoptée

Election des membres du Conseil d'Administration :

Conformément à l'article 10 des statuts, 6 postes de membres du Conseil d'Administration font l'objet d'un renouvellement. 12 personnes sont candidates.

Le président proclame le nom des candidats élus :

847 suffrages ont été exprimés, 9 bulletins ont été déclarés nuls et 1 bulletin déclaré blanc.

Michel MULLER (656 voix)
Jeanne ERNOULT (531 voix)
Pierre-Yves BING (523 voix)
Isabelle GROS (503 voix)
Vincent HARDOUIN (466 voix)
Alain-Philippe GAUZI (463 voix)

Les candidats suivants ne sont pas élus :

Véronique KIRCHER-WENDLING (429 voix)
Nathalie SCHUHMACHER (345 voix)
Philippe CABOT (292 voix)
Marc LANTREIBECQ (219 voix)
Jean-Christophe RAMBERT (203 voix)
Sébastien WILDEMAN (185 voix)

Tous les candidats ont obtenu plus de 20 % des suffrages exprimés.

Clôture de l'assemblée générale

La prochaine Assemblée générale des Scouts et Guides de France se tiendra les 21 et 22 mai 2016.

Le président clôt l'assemblée générale.

Le Secrétaire

Le Président,

Etienne GENET

Gilles VERMOT DESROCHES

Procès-verbal

Annexe :

Plan d'orientation 2015-2020 adopté en Assemblée Générale 2015 : « GRANDIR et SERVIR ENSEMBLE »

« **La vraie manière d'atteindre le bonheur est de le donner aux autres** » (Baden Powell). C'est vrai pour chacun de nous, c'est vrai aussi pour notre mouvement. C'est le moment de nous dépasser ! Le scoutisme est une aventure stimulante, inventive, spirituelle et fraternelle. Le réseau mondial du scoutisme et du guidisme manifeste que la solidarité est plus forte que les communautarismes et que nous pouvons apporter nos pierres à la construction d'un monde de paix, de justice et de respect.

L'avenir nous lance de multiples défis, dans une société mondialisée, à la fois soumise à des tensions et riche d'espérances : bouleversements sociétaux et géopolitiques, dérèglements climatiques, respect des libertés, métamorphose numérique, diversité de l'Église... Préparer les jeunes à agir pour aujourd'hui et demain est un rêve et un appel, au cœur de notre projet éducatif ! Un rêve : celui d'un monde plus fraternel, où les femmes et les hommes habitent autrement leur planète et accueillent tous ses enfants. Un appel à orienter notre action, avec les scouts et guides du monde entier, vers **trois défis liés entre eux : l'engagement citoyen, la sobriété et la paix.**

Parce que nous avons la conviction que demain a besoin de plus de scoutisme, nous voulons être plus confiants, plus nombreux, plus accueillants, plus présents.

« *N'ayez pas peur d'aller, et de porter le Christ en tout milieu, jusqu'aux périphéries existentielles, également à celui qui semble plus loin, plus indifférent* » nous dit le pape François. Inspirés de cet appel, nous, Scouts et Guides de France, voulons **partager l'expérience du scoutisme plus largement, avec les jeunes de tous horizons, chrétiens ou non.**

Depuis 1907, le scoutisme aide des filles et des garçons, des jeunes, des adultes, à devenir des citoyens heureux, actifs, utiles, artisans de paix. Notre mouvement répond aux attentes d'un nombre de familles à nouveau croissant. En nous appuyant sur notre projet éducatif - Être acteur d'une église ouverte à tous ; Construire sa personnalité ; Éduquer des garçons et des filles ; Vivre ensemble ; Habiter autrement la planète -, nous affirmons, aujourd'hui et pour les 5 années à venir, notre conviction :

Quand nous accueillons, appelons, éduquons à la fraternité et à l'ouverture, nos groupes et nos unités vont bien. Pourtant, aujourd'hui, trop de jeunes ne peuvent pas vivre le scoutisme et le guidisme.

**C'est notre défi, maintenant : Pour contribuer à un monde meilleur, pour eux, pour nous, relevons-le !
... Nous, Scouts et Guides de France, osons partager beaucoup plus largement la joie du scoutisme !**

Pour cela, nous choisissons 3 orientations :

- I. Faisons grandir le mouvement, par les groupes, avec les chefs et les cheftaines.
- II. Partageons le scoutisme avec des jeunes de tous horizons.
- III. Éduquons aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Procès-verbal

Orientation 1 : Faisons grandir le mouvement, par les groupes, avec les chefs et les cheftaines

Des enfants et des jeunes souhaitent rejoindre notre mouvement ; pourtant, certains ne le peuvent pas ; d'autres ne le connaissent pas ou s'en font une fausse idée.

Pour vivre et faire vivre l'aventure scoutie au plus grand nombre, le groupe est le moteur du développement ; sans les chefs et cheftaines, ses projets ne peuvent ni naître ni aboutir.

Partager le scoutisme est notre responsabilité. Des cheftaines et chefs heureux, formés et plus nombreux sont la communauté qui peut le mieux faire découvrir le scoutisme à de nouveaux adultes prêts à nous rejoindre au service des enfants et des jeunes. Aux côtés des équipes de groupes, l'échelon territorial s'engage à les soutenir et animer un réseau de chefs et cheftaines.

Pour accompagner le développement des groupes, notre mouvement s'engage, dans les territoires et au niveau national : par les solidarités entre les groupes, la communication et la formation, l'appui aux dédoublements d'unités, aux groupes qui essaient, qui démarrent, qui proposent le scoutisme là où il n'existe pas ou est trop peu présent.

Qualité du scoutisme et développement du mouvement sont indissociables : ils se nourrissent l'un l'autre.

De 2015 à 2020, nos priorités :

- **Accompagner les chefs et cheftaines dans leur formation et leur progression, de manière personnalisée**
 - Dans les groupes, proposons dans la simplicité l'expérience du scoutisme aux nouveaux chefs, cheftaines et responsables, et accompagnons leur démarche d'engagement.
 - Donnons le goût et le plaisir de l'engagement en développant dans les groupes des relations de convivialité épanouissantes pour chacun.
 - Mettons en place dans les équipes de groupes, avec l'appui des territoires, un suivi individualisé de la progression des chefs ; dans les groupes et territoires, formons davantage à l'accompagnement des chefs et cheftaines.
 - Diversifions les temps, les modes et l'offre de formation. Les chefs, cheftaines et responsables sont divers par leurs profils, besoins et compétences ; adaptons aussi cette offre aux jeunes professionnels et aux parents qui sont chefs.
 - À tous les échelons du mouvement et par des partenariats, aidons les chefs et cheftaines à valoriser et faire reconnaître leur engagement bénévole, leur expérience acquise et leurs compétences dans leur environnement professionnel ou leur formation, y compris après la fin de leur parcours scout.
- **Appeler de nouveaux chefs et cheftaines pour offrir un scoutisme de qualité à plus d'enfants et de jeunes**

Procès-verbal

- Chefs et cheftaines, faisons connaître plus largement notre mouvement à nos amis, et aux membres de nos réseaux personnels et professionnels. Proposons-leur de s'y engager. Impliquons-nous dans des projets de groupe qui associent les familles et ouvrent sur de nouveaux partenaires. Formons-nous également à la communication.
- En fin de mission, accueillons nos successeurs, accompagnons-les pour le démarrage de leur mission, avec l'appui du groupe, et transmettons-leur notre expérience.
- A l'échelon territorial et national, favorisons des liens avec des réseaux ou lieux de présence de jeunes adultes, étudiants et jeunes professionnels.
- Renforçons et diffusons une communication du mouvement attractive et porteuse de sens pour les jeunes adultes dans leur diversité.

→ **Faire naître et grandir de nouveaux groupes et de nouvelles unités**

- Vivons l'aventure du développement, partout, dans chaque projet de groupe : visibilité du groupe et liens avec des partenaires, dédoublement d'unités et de groupes, essaimage ou parrainage d'un nouveau groupe.
- Avec l'appui des équipes territoriales, mutualisons entre groupes des compétences, des moyens matériels, des projets ; développons des partenariats pour renforcer des unités ou des groupes ; encourageons des chefs et cheftaines confirmés à s'engager pour l'émergence de nouveaux groupes.
- Dans les zones rurales peu denses ou dans de petits groupes, adaptons, en lien avec l'équipe territoriale, la mise en œuvre des propositions du mouvement, afin d'offrir aux enfants une activité scoutie proche de chez eux.
- Dans un projet de territoire associant les groupes, cherchons à créer des groupes dans toutes les zones où des jeunes sont présents mais le mouvement absent.

→ **Pour accompagner les groupes dans leur développement, préparer les adaptations d'organisation des échelons territoriaux et nationaux.**

Orientation 2 : Partageons le scoutisme avec des jeunes de tous horizons

En formant des personnes prêtes à servir, le scoutisme est instrument de paix, de cohésion sociale, d'épanouissement, de joie. C'est pour cela qu'il doit se faire connaître.

Notre proposition éducative doit pouvoir être entendue par des personnes et des familles diverses. Elle doit être exprimée dans un langage clair et axée sur les fondamentaux, la pratique du scoutisme et notre engagement au service de la société. **Elle ne doit pas être réservée à certains mais ouverte à tous.**

Procès-verbal

Nous devons mieux comprendre les besoins des jeunes que nous souhaitons accueillir, qu'ils soient proches ou loin du scoutisme, recevoir la richesse d'expériences différentes et apprendre d'eux au-delà des craintes.

Vouloir partager le scoutisme avec des jeunes de tous horizons, ce n'est pas vouloir grandir en nombre ; c'est rejoindre une conviction. Jésus-Christ a planté sa tente parmi nous tous. Mouvement catholique de scoutisme, **nous voulons, au nom de cette foi, accueillir chacun** dans le développement spirituel qu'il choisit. Nous entendons l'appel du Pape François : « les chrétiens ont le devoir d'annoncer l'Évangile sans exclure personne, [...] comme quelqu'un qui partage une joie, qui indique un bel horizon, qui partage un banquet désirable » (*La Joie de l'Évangile*, § 14.)

De 2015 à 2020, nos priorités :

- **Construire une meilleure compréhension mutuelle avec des personnes éloignées du scoutisme**
- **Dans chaque territoire, renforcer des liens entre groupes pour soutenir leurs projets de développement, de solidarité et d'ouverture à tous**
- Dans chaque groupe,
 - Elaborons des projets de groupe annuels qui comportent une action de développement vers de nouvelles familles, de nouveaux publics, avec l'appui du territoire et de partenaires ;
 - Faisons vivre aux scouts et guides la rencontre et le dialogue avec d'autres jeunes différents d'eux : au sein du mouvement, en Scoutisme Français, avec d'autres mouvements et en dehors du scoutisme ;
 - Encourageons et développons les ouvertures internationales et inter-religieuses au sein des réseaux du scoutisme français et mondial, pour proposer aux jeunes et aux adultes du mouvement l'expérience de l'accueil de l'autre avec ses différences.
- Dans chaque territoire et au niveau national,
 - Rendons accessibles des outils de communication simples, adaptables, tenant compte de la diversité des familles et des jeunes ;
 - Valorisons les initiatives locales et originales permettant à tous les jeunes la pratique du scoutisme, quelles que soient leurs cultures, leurs convictions religieuses, leurs origines, leurs capacités physiques et mentales, leurs situations sociales et financières ;
 - Soutenons la solidarité financière entre les groupes et entre les familles.
- **Soutenir le développement spirituel de tous les jeunes et responsables dans leur diversité et proposer des chemins de foi à la rencontre de Jésus-Christ**
 - Avec des partenaires, localement dans nos communautés, au sein de l'Église de France et du monde, menons une réflexion active pour mieux accueillir les diversités de la société en Église et témoigner de l'Évangile jusqu'à ses « périphéries » ;
 - Renforçons la formation des chefs, cheftaines, responsables pour mieux susciter le questionnement spirituel des jeunes et mieux y répondre ;
 - Proposons aux jeunes et aux adultes des chemins de foi vers Jésus-Christ ; facilitons et donnons sens à la rencontre inter-religieuse.

Procès-verbal

- **Mettre à la disposition de tout chef ou cheftaine des méthodes et outils simples, lui permettant de s'engager avec succès dans sa responsabilité éducative**
- Produisons, expérimentons et diffusons des outils pédagogiques simples, pour faciliter l'appropriation de la méthode scout et de notre projet éducatif ainsi que sa mise en œuvre par les maîtres ;
 - Veillons à ce que les propositions nationales donnent une place à la diversité des groupes et à celle des chefs, y compris ceux qui découvrent le scoutisme.

Orientation 3 : Éduquons aux défis d'aujourd'hui et de demain

L'enthousiasme des jeunes et la joie de l'Évangile nous invitent à croire en l'homme et en sa capacité à agir. C'est pourquoi nous voulons :

- éduquer à l'**engagement citoyen** par l'action, la prise de parole, le débat et le jeu des conseils à tout âge.
- Inventer avec les jeunes, dans nos unités, une **sobriété heureuse et responsable**, fondée sur l'expérience de la nature, de la simplicité et de la solidarité, pour habiter autrement notre planète.
- associer l'engagement personnel, la vie d'équipe, la rencontre et la solidarité internationale pour éduquer à **être artisan de paix**.

Ces trois défis sont indissociables : pas de paix durable sans sobriété, pour prendre en compte les limites de notre planète et les besoins de chacun. Les plus petits et les plus pauvres sont aussi les plus exposés aux tensions sociales et politiques qui découlent des risques environnementaux. Pas d'action vers un monde meilleur sans l'engagement de personnes, de citoyens.

Par le dialogue et des initiatives collaboratives, de nouvelles voies sont à inventer. Les outils numériques nous en donnent aussi la possibilité.

Nous recevons la Création comme un héritage dont nous sommes responsables. Confiants et entreprenants, les Scouts et Guides de France veulent donner aux jeunes les moyens de relever ces défis.

De 2015 à 2020, nos priorités :

- **Consolider les pratiques éducatives et la formation aux différents échelons pour mieux relever les défis de l'engagement citoyen, de la sobriété et de la paix**
- Dans chaque groupe :
 - Comme chefs, cheftaines, compagnons, équipiers de groupe, formons-nous pour comprendre et agir ;
 - Pratiquons et encourageons le service et l'engagement gratuits ;
 - Dans les projets de groupe et les camps d'unité, relevons chaque année au moins un de ces défis par des actions concrètes ;
 - Permettons aux jeunes de vivre la proposition des compagnons, au sein du groupe ou avec d'autres groupes, comme temps d'apprentissage pour l'engagement citoyen, la sobriété, la paix.

Procès-verbal

- Dans chaque territoire et au niveau national,
 - Fournissons des outils et des méthodes concrètes pour évaluer et réduire notre empreinte écologique (énergie, transports, déchets, eau...);
 - Développons l'offre de formation des responsables et jeunes adultes du mouvement pour enrichir les activités proposées aux jeunes sur ces trois défis.
- **Orienter et renforcer nos partenariats, et porter une parole des jeunes et du mouvement sur ces défis**
 - Dans chaque groupe, orientons nos partenariats en tenant compte de ces défis prioritaires;
 - Dans chaque groupe, faisons connaître aux jeunes et à leurs familles les prises de parole suscitées et portées par le mouvement;
 - Dans chaque territoire et au niveau national, développons et soutenons les partenariats locaux, européens et internationaux, et mobilisons aussi les anciens du mouvement, afin de :
 - o éduquer à l'environnement, au développement durable et faciliter la pratique des activités dans la nature pour les unités;
 - o faire participer davantage le mouvement aux instances de concertation, en renforçant particulièrement l'implication des jeunes du niveau local jusqu'à l'international;
 - o susciter et diffuser des initiatives de paix, localement ou par des réseaux plus larges.
- **Apprendre à vivre et intégrer [la révolution] [l'évolution] numérique dans ce qu'elle offre de meilleur**
 - Modernisons et développons les pratiques de débat interne et de réseau; suscitons des expérimentations, innovations et débats au sein du mouvement, enrichissons-les et diffusons-les en lien notamment avec les défis repérés par Cap 2025;
 - Éduquons à savoir aussi se passer d'outils numériques et à leur bon usage, pour mieux être attentifs au réel, au respect de la liberté de chacun, à la rencontre de l'autre;
 - Utilisons les évolutions technologiques pour faciliter l'implication et l'action des bénévoles par l'adaptation ou l'intégration d'outils, sans en faire un facteur d'exclusion.

Relever le défi ensemble ? Partager le trésor du scoutisme ? C'est notre souhait, notre rêve, notre cap, notre objectif !

Et si, en 2020, 120 000 enfants, jeunes et adultes, dans 1 300 groupes, vivaient et faisaient vivre le scoutisme dans notre mouvement ?

Chaque année, un rendez-vous : notre Assemblée générale !

Chaque groupe, chaque territoire y est attendu, pour :

- voir où nous en sommes ensemble, par des chiffres, des témoignages, dans nos formations, nos partenariats, notre organisation...
- repérer et partager des initiatives d'unités, de groupes, de territoires;
- débattre et décider : comment voulons-nous agir par nos trois orientations, année après année, pour construire ce rêve dans chaque groupe, chaque territoire, et au niveau national.